



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

transport de marchandises

Question écrite n° 31234

Texte de la question

M. Christian Estrosi appelle l'attention de M. le secrétaire d'État aux transports et à la mer sur la situation du transport de marchandises en France. En effet, selon une étude de l'INSEE, la production des services de transports de marchandises, tous moyens de transports confondus, aurait reculé de 1,3 % en euros constants en 2002. Il lui demande de bien vouloir lui préciser les raisons qui selon lui expliquent ce recul, qui rompt avec le dynamisme que ce secteur a connu les deux années précédentes. - Question transmise à M. le ministre de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer.

Texte de la réponse

Selon le bilan complet, « Les transports en 2002 », présenté à la Commission des comptes de transports de la nation (CCTN), le 27 juin 2003, la production de services de transports de marchandises « aurait reculé de 1,3 % en euros constants en 2002 ». Cette estimation provisoire, calculée par l'Insee, a été actualisée depuis. Dans le rapport présenté à cette même commission le 28 juin 2004, la production de services de transports de marchandises recule de 1,4 % en euros constants en 2002 (données semi définitives), mais progresse de 0,7 % en 2003 (données provisoires). La baisse globale de la production de transports de marchandises en 2002, en volume, est donc bien confirmée : elle va de pair avec le ralentissement général de l'économie, dans la branche transports comme dans l'ensemble des branches de l'économie française (et plus particulièrement celles de l'industrie manufacturière) et dans un contexte de demande extérieure peu porteur. Le recul de 2002 rompt effectivement avec le dynamisme observé au cours des huit années précédentes. Mais le ralentissement a commencé dès 2001 (à + 1,9 % pour le transport de marchandises, contre + 4,7 % en 2000), accompagnant le ralentissement de la croissance de la production de l'ensemble des branches de l'économie. Par mode, le ralentissement de 2002 touche essentiellement les transports routier et ferroviaire (respectivement - 2,3 % après + 2,0 % en 2001 et - 0,8 % après - 7,4 %). En 2003, le transport ferroviaire a continué à reculer pour la troisième année consécutive, à - 7,0 %, du fait de la morosité économique et des mouvements sociaux du printemps qui ont plus particulièrement affecté ce mode de transport. En revanche, le transport routier de marchandises progresse modérément (+ 0,8 %), grâce à un redressement en fin d'année. Sur une plus longue période, la relation entre croissance de l'économie et évolution de la branche transports a été analysée, dans une annexe du chapitre "La branche Transports du rapport de la CCTN de juin 2003 (portant sur l'année 2002), et les déterminants de court terme des trafics et transports des voyageurs et de marchandises, mode par mode, ont fait l'objet d'un dossier d'analyse dans ce même rapport. Ces résultats et analyses sont publiés dans les rapports de la CCTN (mars et juin), dans des notes de synthèses du service économique et statistique (SES), collection « Chiffres et analyses » de la direction des affaires économiques et internationales du ministère de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer ainsi que dans les collections « INSEE premières » et « Synthèses » de l'Insee. Le rapport complet de la CCTN « Les transports en 2003 » sera publié en septembre 2004.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31234

Rubrique : Transports routiers

Ministère interrogé : transports et mer

Ministère attributaire : équipement

[Date\(s\) clé\(s\)](#)

Question publiée le : 29 décembre 2003, page 9943

Réponse publiée le : 12 octobre 2004, page 7951